

SECTION 1 : Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du Produit : Nettoyant d'adhésifs uréthane/multi usages
Numéro de Code : R5505

Fabricant/Fournisseur : Roberts Canada Ltd.
Adresse : 34 Hanson Road S.
Brampton, ON L6W 3H4

Téléphone : (905) 791-4444 9hr-17hr EST
Téléphone d'urgence : (888) 226-8832 (CANUTEC) Réponse dans les 24-heures
Information produit : (706) 277-5294

Usage Recommandé : Élimination d'adhésifs et de revêtements

SECTION 2 : Identification des Dangers

Statut OSHA / HCS : Cette matière est considérée dangereuse par la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses OSHA (29 CFR 1910.1200)

Classification de la substance ou du mélange : Toxicité orale aiguë de catégorie 4 H302
Toxicité aiguë par inhalation (Vapeurs) Catégorie 4 H322
Irritation de la peau Catégorie 2 H315
Irritation des yeux Catégorie 2 H319

Mot indicateur : Avertissement

Mentions de danger : H302 – Nocif en cas d'ingestion
H332 – Nocif si inhalé
H315 – Provoque une irritation de la peau
H319 – Provoque une irritation grave des yeux

Pictogrammes de danger : Aucun

Mises en garde :

- P264 - Bien se laver les mains après la manipulation.
- P261 – Éviter de respirer les vapeurs.
- P271 – Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- P270 – Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.
- P280 - Porter des lunettes de protection, des vêtements et des gants de protection.
- P301+P312 – EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P330 – Se rincer la bouche.
- P304+P340 – SI INHALÉ: Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position facilitant la respiration.
- P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P302+P352 - SI SUR LA PEAU: Laver avec beaucoup d'eau et de savon.
- P332+P313 – Si une Irritation de la peau se produit: Consulter un médecin/avoir recours à des soins médicaux.
- P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présentes et que c'est facile à faire. Continuer à rincer.
- P337+P313 - si l'Irritation des yeux persiste: Consulter un médecin/avoir recours à des soins médicaux.

P501 - Éliminer le contenu / le conteneur dans une installation de traitement des déchets autorisée.

Autres dangers : Aucune donnée supplémentaire disponible

Toxicité aiguë inconnue (GHS-US) Aucune donnée disponible

SECTION 3 : Composition / Informations sur les Composants

	% Poids	# CAS
Alcool benzylique		100-51-6
2-(2-butoxyéthoxy) éthanol		112-34-5
Esters dibasiques aliphatiques		

*Le pourcentage exact de composition n'a pas été révélé compte tenu du secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers Soins

Mesures générales de premiers soins : Ne jamais rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (montrer l'étiquette ou c'est possible).

Inhalation : SI INHALÉ : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position facilitant la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène.

Contact avec la peau : SI SUR LA PEAU : Rincer immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau (Pendant au moins 15 minutes). Si une irritation de la peau se produit, Consulter un médecin/avoir recours à des soins médicaux. Retirer les vêtements / chaussures contaminés et les laver avant de les réutiliser

Contact avec les yeux : SI DANS LES YEUX : Rincer immédiatement et soigneusement, tirer les paupières loin de l'œil (15 minutes minimum). Enlever les lentilles de contact si présentes et que c'est facile à faire. Continuer à rincer. Si une irritation des yeux se produit, Consulter un médecin/avoir recours à des soins médicaux.

Ingestion : EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS provoquer de vomissement. Obtenir des soins médicaux d'urgence.

Les symptômes et les effets les plus importants, à la fois aigus et retardés :

Symptômes/blessures : Peut être fatal EN CAS D'INGESTION et dans les voies respiratoires.

Symptômes/blessures après inhalation : L'inhalation à haute concentration peut causer une irritation des membranes muqueuses. Les vapeurs de solvant sont dangereuses et peuvent causer de la nausée, étourdissement et maux de tête. L'aspiration de cette matière dans les poumons peut causer une pneumonie chimique ou la mort.

Symptômes/blessures après contact avec la peau : Il est probable que le contact cause une irritation.

Symptômes/blessures après contact avec les yeux : Il est probable que le contact direct avec les yeux soit irritant.

Symptômes/blessures après ingestion : L'ingestion peut être nocive. L'ingestion aiguë provoque une dépression du SNC, douleurs oropharyngées et gastriques ainsi que des vomissements.

Symptômes chroniques : Aucune donnée disponible.

Indication d'éventuels soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux :

Aucune donnée supplémentaire disponible

SECTION 5 : Mesures de Lutte Contre le Feu

Moyen d'Extinction

Moyens appropriés d'extinction de feu: Brouillard d'eau, poudre chimique, mousse.

Dangers particuliers résultants d'une substance ou d'un mélange

Danger d'explosion : La chaleur peut augmenter la pression qui peut faire éclater les conteneurs fermés, propageant les flammes en augmentant le risque de brûlures et de blessures.

Réactivité : Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

Conseils pour les pompiers :

Instructions pour les pompiers : Utiliser de l'eau pulvérisée ou de la brume pour refroidir les conteneurs exposés. Soyez prudent lorsque vous éteignez un incendie de nature chimique. Ne pas jeter l'eau utilisée contre l'incendie dans l'environnement.

Protection pendant la lutte contre l'incendie :

Ne pas pénétrer dans la zone en feu sans un équipement de protection adéquat, incluant la protection respiratoire.

SECTION 6 : Procédures en Cas de Déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et les procédures d'urgences :

Mesures générales : Évacuer la zone. Se tenir face au vent. Ventiler la zone. Les déversements doivent être manipulés par des équipes de nettoyage entraînées et équipées de matériel respiratoire et d'équipement de protection chimique complet (voir la section 8).

Pour les non-secouristes :

Équipement de protection: Porter l'équipement de protection tel que décrit dans la Section 8.

Procédures d'urgence: Évacuer le personnel non nécessaire.

Pour les intervenants d'urgence :

Équipement de protection: Porter des habits de protection, des gants et une protection pour les yeux ou le visage convenables. Un appareil respiratoire à adduction d'air approuvé, en cas d'urgence.

Précautions environnementales :

Empêcher l'infiltration dans les égouts et les eaux publiques. Prévenir les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques. Éviter de libérer dans l'environnement.

Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage :

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues ou des absorbants afin d'empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage :

Absorber les déversements avec des solides inertes, tels que de l'argile ou de la terre de diatomées dès que possible.

Placer dans un récipient approprié pour l'éliminer conformément aux règlements sur les déchets (voir la section 13).

Référence à d'autres sections : Aucune donnée supplémentaire disponible

SECTION 7 : Manutention et Entreposage

Précautions pour la manipulation sécuritaire : Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de précaution soient lues et comprises. Laver les mains et autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire ou fumer et lorsque vous quittez le travail. Assurer une bonne ventilation dans la zone de traitement pour éviter la formation de vapeurs. Ne pas inhaler les brumes. Tenir à l'écart des sources d'inflammation - ne pas fumer

Conditions d'un stockage sécuritaire tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder dans le Contenant original dans un endroit frais, bien aéré et garder à l'écart des sources de chaleur. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas laisser geler, car le contenant peut éclater.

Utilisation(s) particulière(s) : Aucune donnée supplémentaire disponible

SECTION 8 : Maîtrise de l'Exposition / Protection Individuelle**Paramètres de contrôle****Alcool benzylique (100-51-6)**

Note (ACGIH) valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) non-établies

Note (US OSHA) VLEP non-établies

2-(2-butoxyéthoxy) éthanol (112-34-5)

Note (ACGIH) TWA - 10 ppm

Note (US OSHA) VLEP non-établies

Esters dibasiques aliphatiques (mélange)

Note (ACGIH) Note (ACGIH)

Note (US OSHA) Note (US OSHA)

Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les endroits confinés.

Équipements personnels de protection : Gants, vêtements de protection, lunettes de protection, protection respiratoire de type dépendant.

Protection des mains : Utiliser des gants chimiquement résistants à ce produit lorsqu'un contact prolongé ou récurrent peut se produire. Les gants doivent être classifiés sous la norme EN 374 or ASTM F1296. Il est recommandé d'utiliser des gants faits en: Caoutchouc naturel ("latex"), Néoprène, Caoutchouc nitrile / butadiène, Polyéthylène, alcool éthylique vinylique Stratifié, PVC ou vinyle.

Protection des yeux : Une protection des yeux, y compris les lunettes anti-éclaboussures chimiques et un masque de protection, doivent être portés lorsqu'il y a des risques de contact avec les yeux à cause de la pulvérisation de liquide ou de particules en suspension dans l'air. Avoir un équipement de rinçage des yeux disponible.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection convenable.

Protection respiratoire : Un respirateur à vapeur organique approuvé / un appareil respiratoire à adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome doit être utilisé lorsque la concentration de vapeur dépasse les limites d'exposition applicables

SECTION 9 : Caractéristiques Chimiques et Physiques

État Physique : Liquide, visqueux 4

Aspect : Claire

Couleur : Aucune

Odeur : Forte

Seuil d'odeur : Aucune donnée disponible

pH : Pas applicable

Taux relatif d'évaporation (acétate de butyle =1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de Congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 195 °C (383 °F) Note: Minimum

Point d'éclair : 94 °C (200 °F) Note: Minimum. Method: PMCC

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de Décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammation (Solid/Gaz) : Aucune donnée disponible

Tension de vapeur : < 0.1 mm Hg @ 68 °F

Densité de vapeur relative à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité Relative : Plus lourd que l'air

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow (rapport de séparation huile/eau) : Aucune donnée disponible

Log Kow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés oxydantes : Aucune donnée disponible

Limites explosives : Aucune donnée disponible

Teneur en COV : < 500 g/L

* Lors de la détermination du contenu en COV conformément aux exigences établies par le California Air Resource Board (CARB) et l'Ozone Transport Commission (OTC) pour la spécialité de la catégorie Décapants pour adhésifs, en vigueur le 01-01-2009

SECTION 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité : Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable en respectant les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir la section 7).

Risque de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : étincelles, chaleur et flamme nue.

Matériaux incompatibles : Éviter tout contact avec: Acides forts et oxydants.

Produits de décomposition dangereux : la décomposition thermique génère: Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11 : Propriétés Toxicologiques

Toxicité aiguë : Non répertorié

Toxicité aiguë : Orale, Inhalation - vapeurs

Alcool benzylique (100-51-6)

DL50 orale > 1200 mg/kg

DL50 cutanée > 2000 mg/kg

2-(2-butoxyéthoxy) éthanol (112-34-5)

DL50 orale > 4500 mg/kg

DL50 cutanée > 2700 mg/kg

Esters dibasiques aliphatiques (mélange)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg

DL50 cutanée lapin > 2200 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée : Catégorie 2

Lésions/irritation oculaires graves : Catégorie 2A

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non répertorié

Mutagénicité sur cellules germinales : Non répertorié

Carcinogénicité : Non répertorié

Toxicité pour la reproduction : Symptômes / blessures après ingestion non répertoriés

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (une seule exposition) : Non répertorié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée) : Non répertorié

Danger d'aspiration : Peut être fatal EN CAS D'INGESTION et dans les voies respiratoires.

Inhalation : L'inhalation à haute concentration peut causer une irritation des membranes muqueuses. L'aspiration de cette matière dans les poumons peut causer une pneumonie chimique ou la mort.

Contact avec la peau : Le contact risque d'être irritant.

Symptômes/blessures après Contact avec les yeux : Il est probable que le contact direct avec les yeux soit irritant.

Symptômes/blessures après ingestion : L'ingestion aiguë provoque une dépression du SNC, douleurs oropharyngées et gastriques ainsi que des vomissements

Symptômes chroniques : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Données Écologiques

Toxicité : Aucune donnée supplémentaire disponible

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée supplémentaire disponible

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée supplémentaire disponible

Mobilité dans le sol : Aucune donnée supplémentaire disponible

Autres effets néfastes : Aucune donnée supplémentaire disponible

SECTION 13 : Élimination des Résidus

Méthodes de traitement des déchets : Ne pas rejeter dans le système des eaux usées publiques sans un permis des autorités de contrôle de la pollution. Aucun rejet dans les eaux de surface n'est permis sans un permis NPDES.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer de manière sécuritaire conformément aux réglementations locales / nationales. Ne pas laisser le produit dans l'environnement

SECTION 14 : Renseignements Relatifs au Transport

Selon le DOT : Description du document de transport: Produit de nettoyage

Le ministère des transports (DOT) Classes de dangers : Non réglementé- Le produit ne maintient pas la combustion

Transport naval : Aucune donnée supplémentaire disponible

Transport aérien : Aucune donnée supplémentaire disponible

Selon ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

SECTION 15 : Données Réglementaires

Réglementations fédérales américaines

De l'encaustique pour parquets universel

Toutes les substances chimiques dans ce produit sont listées ou exemptes dans l'inventaire de l'EPA (Agence de Protection de l'Environnement) TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques).

SARA Section 311/312 des Classes de dangers: Danger immédiat pour la santé (aigue)

Réglementation internationale

CANADA

2-(2-butoxyéthoxy) éthanol (112-34-5)

Inscrit sur l'inventaire Canadien de la LIS (liste intérieure des substances)

Réglementation nationale

2-(2-butoxyéthoxy) éthanol (112-34-5)

Inscrit sur l'Inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

Inscrit sur l'AICS (Inventaire des substances chimiques de l'Australie)

Inscrit sur l'inventaire Japonais de l'ENCS (substances chimiques existantes et nouvelles).

Inscrit sur l'inventaire Coréen de l'ECL (Liste des produits chimiques existants).

Inscrit sur l'inventaire Philippin de l'CCS (Produits et substances chimiques).

Réglementation des états Américains

Proposition Californienne 65

Avertissement: Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer des anomalies congénitales ou d'autres problèmes liés à la reproduction.

SECTION 16 : Renseignements Divers

Cette Fiche de Données de Sécurité est préparée pour se conformer avec les administrations des États-Unis "Administration de la sécurité et de la santé au travail" (OSHA) "Norme de communication de risque" (29 CFR 1910.1200).

CLASSEMENT HMIS : SANTÉ-1, INFLAMMABILITÉ-1, REACTIVITÉ-0, PROTECTION PERSONNELLE- B.

Préparé par: Le Groupe de Sécurité et Conformité Règlementaire des Produits Roberts Consolidated, (706) 277-5294

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, mais aucune autre garantie explicite ou tacite n'existe. Roberts Consolidated incite aux utilisateurs de ce produit d'évaluer son adéquation et sa conformité avec les règlements locaux étant donné que Roberts Consolidated ne peut pas prévoir l'utilisation finale de ce produit, ni son emplacement final.

Date de délivrance : 10/04/2018